



AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Poitiers, place du Maréchal Leclerc CS 10569, Contact : service commande publique, à l'attention de Éric Dermigny, F-86021 Poitiers Cedex. Tél. (+33) 5 49 52 35 35. E-mail : eric.dermigny@mairie-poitiers.fr. Fax (+33) 5 49 52 38 80.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.poitiers.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Interbat Tél. (+33) 4 92 90 93 27. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Ville de Poitiers, place du Maréchal Leclerc CS 10569, Contact : service commande publique, F-86021 Poitiers Cedex. Tél. (+33) 5 49 52 35 55.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autorité régionale ou locale.

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

Adresse(s) de l'autre pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice agit :

Communauté d'agglomération Grand Poitiers, place du Maréchal Leclerc CS 10569, F-86021 Poitiers Cedex.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

achat de fournitures électriques et électroniques pour la maintenance et l'entretien du patrimoine de la Ville de Poitiers et de la Communauté d'agglomération Grand Poitiers.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : centre technique municipal, 10 Rue Antoine Becquerel, ZI République I, 86000 Poitiers.

Code NUTS **FR534**.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé : 3.

II.1) Description

Durée de l'accord-cadre: Durée en mois :48.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :
Valeur estimée hors TVA : 1 395 330 euros.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

achat de fournitures électriques et électroniques pour la maintenance et l'entretien du patrimoine de la Ville de Poitiers et de la Communauté d'agglomération Grand Poitiers.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

31000000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

les prestations donnent lieu à un marché à bons de commande sans minimum ni maximum, en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

Le pouvoir adjudicateur retiendra plusieurs titulaires (maximum 3) à l'issue de cette consultation sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres.

II.2.2) Informations sur les options :

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

Dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduit, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

A compter du : 1.e.r janvier 2016. Jusqu'au : 31 décembre 2019.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

l'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande prévue à l'article 89 du Code des marchés publics portant sur le remboursement total de l'avance. Cette garantie à première demande ne pourra pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prix révisables.

Il est prévu des avances et acomptes selon les modalités de règlement des comptes prévues au CCAP.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article 98 du Code des marchés publics.

Financement sur le budget de la Ville et de Grand Poitiers.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 51-ii du Code des marchés publics.

III.1.4) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1- lettre de candidature Dc1

2- déclaration du candidat Dc2

Les formulaires sont téléchargeables sur le site Internet du ministère de l'économie et des Finances

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

- pour le candidat établi dans un pays tiers : pour les documents demandés à l'article 45 du code des marchés publics, il devra produire une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté, aux documents rédigés dans une autre langue qu'il remet.

III.2.2) **Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 3- chiffre d'affaires des trois dernières années.

III.2.3) **Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 4- références de prestations similaires de moins de trois ans ; Pour les entreprises récentes ne justifiant pas de justificatifs de capacités professionnelles : curriculum vitae, diplômes ou qualifications des salariés permettant de juger de la capacité du candidat

5- note sur l'organisation de l'entreprise et les moyens humains et matériels.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés :**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession :**

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure :**

Ouverte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix. Pondération : 60.

2. valeur technique. Pondération : 40.

IV.2.2) **Enchère électronique :**

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

fournitures_élec.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

5 novembre 2015 - 16:00.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT :**

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) **INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.1) RENOUELEMENT :

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

La méthodologie d'analyse des critères de jugement des offres est précisée au règlement de la consultation.

Dossier téléchargeable sur le site www.marches-securises.fr En cas de problème d'inscription et de téléchargement sur www.marches-securises.fr, un Numéro Azur est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27

Modalités de remise des offres sous format électronique ou papier :

Plate-Forme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse postale pour la remise des offres ou de la copie de sauvegarde :

Ville de Poitiers

Service Commande Publique

Place du Maréchal Leclerc

Cs 10569

86021 Poitiers Cedex.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 25 septembre 2015.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Poitiers, hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - CS 80541, F-86020 Poitiers Cedex.

E-mail : greffe.ta-poitiers@juradm.fr. Tél. (+33) 5 49 60 79 19. Fax (+33) 5 49 60 68 09.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Poitiers, hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - CS 80541, F-86020 Poitiers Cedex.

E-mail : greffe.ta-poitiers@juradm.fr. Tél. (+33) 5 49 60 79 19. Fax (+33) 5 49 60 68 09.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

25 septembre 2015.